



REGLEMENT DE LA BOURSE AUX LIVRES CARITAS DANS LA SALLE ACL

- La bourse est ouverte uniquement aux particuliers et concerne exclusivement la vente de livres, BD, CD originaux et DVD, vinyles. Une **buvette** est mise en place par CARITAS (boissons, gâteaux).
- La vente a lieu dans la salle ACL rue de Paris à Geispolsheim-Gare et à la Maison du Partage Caritas 25 rue de Paris, **le samedi 3 octobre 2026** de 14 à 18 h et le **dimanche 4 octobre 2026** de 9h à 17h (stands Caritas et exposants) ainsi qu'à la Maison du Partage 25 rue de Paris (stand Caritas). L'inscription s'effectue pour les deux jours (possibilité de ne s'inscrire que pour le samedi ou le dimanche en payant pour les 2 jours).
- Le prix de la table *type brasserie* (1.80 x 0.80 m) est de 17 €, la table supplémentaire de 12 €, valable pour les 2 jours.
- 2 chaises sont mises à disposition avec chaque table (pas de bancs).
- Les emplacements sont attribués dans l'ordre d'arrivée des réservations, effectuées à l'aide du talon ci-dessous et accompagnées du règlement par chèque à l'ordre de CARITAS Antenne Fegersheim. Aucune inscription ne sera faite par téléphone. Aucune confirmation ne sera faite, sauf par mail si mail indiqué. **Date limite de réservation : 24 septembre 2026.** Aucun emplacement ne sera remboursé en cas de non occupation. Les places non occupées ne seront pas redistribuées. Renseignement au 06.87.12.84.33.
- Toute utilisation de moyen de chauffage est interdite. Toute manifestation bruyante est interdite. Les animaux sont interdits. La vente de CD non originaux et de boissons/gâteaux est interdite.
- La mise en place des exposants s'effectue **le samedi 3 octobre entre 12 h 30 et 14 h**. Chaque exposant doit respecter les limites de son emplacement. Il est prié de laisser son emplacement propre au plus tard le dimanche 19 octobre à 18 h.
- CARITAS décline toute responsabilité en cas d'accident ou de vol.
- Les autorités se réservent le droit d'annuler la manifestation si les conditions sanitaires l'imposent et Caritas en informera aussitôt les exposants par mail. Dans ce cas, les chèques seront restitués.
- En cas de non-respect du présent règlement, déposé à la Mairie et à la Gendarmerie de Geispolsheim, CARITAS est seul juge pour prendre toutes dispositions qui s'imposent.

BOURSE AUX LIVRES CARITAS des 3 et 4 OCTOBRE 2026 SALLE ACL GEISPOLSHEIM-GARE 22 rue de PARIS

A envoyer avant le 24/09/2026 à CARITAS – Bourse aux livres, Maison du Partage 25 rue de Paris 67118 GEISPOLSHEIM

NOM, Prénom :

Mail : Tél mobile :

Adresse :

Code Postal : Localité :

N° Carte d'identité : Délivrée le à
(copie recto/verso de la Carte d'identité à joindre à joindre obligatoirement)

Réserve : table(s) Ci-joint un chèque de€ libellé à l'ordre de CARITAS Antenne FEGERSHEIM.

Je m'engage à présenter, si nécessaire, un PASS SANITAIRE valide et à respecter les règles sanitaires qui seront applicables réglementairement au moment de la vente (en particulier port du masque, respect des gestes barrière, gel).

Je déclare sur l'honneur ne pas être professionnel et avoir pris connaissance du présent règlement. Je serai inscrit dans un registre paraphé par le maire et tenu à la disposition de la gendarmerie pendant et après la manifestation. Je déclare n'avoir pas encore participé dans l'année à une vente d'objets personnels et usagés ou avoir participé à une seule vente au déballage en 2025 :

(Préciser les Date : et Lieu :).

Date :

Signature obligatoire :

PJ Copie de de la pièce d'identité Recto/verso